



1890, les incidents, brusquement, se succédèrent sans arrêt; des officiers belges furent massacrés; en fait, toute la ligne des postes arabes s'alluma et entra en guerre. Dès lors, commença une suite de combats sanglants, où s'illustrèrent de nombreux héros belges, tels que Dhanis, Michaux, Chaltin, Lothaire, Henry; ces combats durèrent près de quinze ans et se déroulèrent du nord au sud du pays, refoulant progressivement les forces esclavagistes jusqu'au Tanganika, où la dernière bataille eut lieu en 1894. A ce moment, les Arabes avaient perdu 70.000 hommes. Le résultat, durement acquis, fut définitif: la traite des noirs par les chemins de l'Est était complètement réprimée.

Mais vers la même époque, l'effort militaire de l'Etat fut aussi dirigé sur les confins soudanais. En effet, d'autres esclavagistes, les Mahdistes révoltés, devenus maîtres du Soudan, menaçaient le Congo où ils avaient déjà porté plusieurs incursions. Il fallut garantir les frontières du nord-est par l'envoi d'expéditions qui trouvèrent d'emblée des alliés précieux chez les sultans de l'Uélé; exploitant ces succès, Léopold II n'hésita pas à sortir des frontières et pendant plusieurs années il maintint une série de postes belges dans toute la région du Bahr-el-Gazal. Les plans du Souverain n'ont jamais été complètement connus, mais il semble bien qu'ils visaient à donner à l'Etat du Congo l'accès au Nil et assurer ainsi une liaison Congo-Méditerranée; toutefois, il se heurta à une vive opposition des Français et des Anglais, soucieux de maintenir leurs positions soudanaises, et il dut renoncer à ces projets d'expansion. Bientôt, il replia ses postes et il ne conserva au Soudan que l'enclave de Lado que l'Angleterre lui avait donnée en bail à vie.

Enfin, le jeune Etat eut à faire face à une épreuve qui mit son existence en péril. Une mutinerie éclata parmi les soldats Batetela. Cette mutinerie marque l'heure la plus sombre de son histoire. En effet, les révoltés, qui comptaient parmi les plus courageux et les plus belliqueux, menèrent la lutte avec acharnement, disposant d'ailleurs d'armes européennes qu'ils avaient gardées et utilisant l'instruction tactique qu'ils avaient reçue. Commencée en 1895, cette rébellion dura de longues années, ne s'éteignant dans un endroit que pour se rallumer ailleurs. Ce n'est qu'en 1907 qu'elle fut définitivement réduite.

C'est à l'occasion de la répression de cette révolte des Batetela qu'il fut mis fin définitivement aux incursions portugaises sur le sol congolais. En effet, en échange de munitions, des Portugais, installés sur le plateau de Bihé, en Angola, avaient organisé un trafic d'esclaves avec un contingent Batetela réfugié au Katanga. En 1902, le major Malfeyt livra bataille à une bande de métis portugais, l'écrasa et captura une quarantaine de fusils. La fondation du poste de Dilolo, l'année suivante, assura la protection de la région contre les incursions angolaises.

C - Le développement de l'Etat

Tandis que les forces militaires chassaient les trafiquants d'esclaves et pacifiaient le territoire, un énorme travail d'organisation et de mise en valeur se poursuivait.

Des expéditions continuaient à assurer l'exploration et l'occupation du pays; quatre d'entre elles assurèrent, entre 1890 et 1893, la prise de possession du Katanga que convoitait Cecil Rhodes. C'est alors que le géologue belge Cornet découvrit l'énorme richesse minérale de cette contrée. Un organisme particulier - le Comité Spécial du Katanga - fut même créé pour en organiser l'exploitation en commun à la fois par l'Etat et par la Compagnie du Katanga, société qui, en échange des services rendus dans l'occupation du territoire, avait reçu de larges concessions.

En même temps, des compagnies commerciales étaient fondées, les cultures vivrières étaient introduites, des essais d'élevage étaient entrepris, l'exportation des produits naturels était organisée; dès 1905 et 1906, les premières mines d'or et de cuivre entraient en exploitation; enfin au chemin de fer du Bas-Congo, s'ajoutait le rail qui allait couvrir l'Est du pays d'un réseau de plus en plus complexe. Parallèlement à cet équipement économique, l'organisation administrative et judiciaire s'étendait et s'affermissait et une législation civile voyait le jour.

Toutefois, un tel effort exigeait des dépenses énormes. L'Etat tenta d'y faire face par les impôts et les droits d'entrée; le Roi lui-même apporta l'appoint de sa fortune personnelle. Mais ces ressources s'avèrent insuffisantes. Il fallait, et sans retard, trouver d'autres moyens. Le jeune Etat était talonné par d'immenses besoins; pour y faire face, il fut conduit à entreprendre directement lui-même l'exploitation du territoire. Il se réserva pour cela, dès 1891, toutes les terres vacantes et il soumit les indigènes à un impôt en nature. Une série de décrets organisa, dans cet ordre d'idées, la récolte de l'ivoire et du caoutchouc sur les terres domaniales et ce système fut combiné avec un impôt en nature que percevaient, non seulement les fonctionnaires mais aussi les employés de compagnies fermières chargées de récolter les produits naturels au profit de l'Etat. Un tel système fiscal entraîna de graves abus locaux que favorisa l'octroi de primes aux agents récolteurs.



Contre ces abus, un courant de protestations s'éleva rapidement, aussi bien en Belgique qu'à l'étranger. Des campagnes se déchaînèrent véhémentes, parfois d'ailleurs intéressées ou injustes; elles trouvèrent leur couronnement dans un Livre Blanc du gouvernement britannique, groupant en faisceau toutes les accusations portées contre l'Etat Indépendant du Congo.

Devant ce mouvement d'opinion, Léopold II n'hésita pas à instituer une commission d'enquête. Créée le 23 juillet 1904, celle-ci comprenait trois magistrats appartenant à des nationalités différentes; elle fit au Congo un séjour de cinq mois; les instructions royales lui donnaient une autorité sans limites.

Le rapport qu'elle déposa à son retour ramena les choses à leur jour réel; certes des abus individuels avaient été commis, certes des réformes devaient être apportées en certains domaines, mais dans l'ensemble, les réalisations de l'Etat pouvaient être jugées favorablement.

Ce rapport déclare notamment : "Bien que nous n'ayons eu pour mission que de rechercher les mauvais traitements ou les abus dont les indigènes auraient eu à se plaindre, de constater le mal, nous ne pensons pas qu'il soit interdit de signaler en passant le bien qui nous a frappés. Quand on voyage au Congo, et qu'on fait la comparaison entre l'état ancien qu'on connaît par les écrits et les descriptions des explorateurs et l'état actuel, l'impression éprouvée tient de l'admiration et de l'émerveillement. L'Etat Indépendant, par les prodiges qu'il a accomplis en vingt ans, a donné au monde l'occasion, nous devrions dire le droit, de se montrer exigeant".

Les recommandations de la Commission d'Enquête furent suivies par Léopold II. De nombreuses réformes furent apportées au système appliqué; elles firent l'objet d'un train de vingt-quatre décrets signés en 1906.